

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 19285 Numéro SIREN : 434 582 870 Nom ou dénomination : 31 JUIN FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 71584



20190715842018

DATE DEPOT : 23/07/2019

N° DE DEPOT : 71584

N° GESTION : 2003B19285

N° SIREN : 434582870

DENOMINATION : 31 JUIN FILMS

ADRESSE : 25 rue Drouot 75009 Paris

MILLESIME : 2018

.

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

24 JUIL. 2019

Sous le N°:

71584

31 JUIN FILMS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 45 000 €

Siège Social : 25 rue Drouot 75009 PARIS

434 582 870 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

PRESENTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 JUIN 2019 ET RESOLUTION VOTEE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 891 090 € de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur.....	€	389 836
Autres réserves	€	0
Résultat de l'exercice	€	1 891 080
Bénéfice distribuable	€	2 280 916

Affectation du bénéfice distribuable :

Autres réserves	€	2 280 916
Report à nouveau antérieur.....	€	0
Dividendes	€	0

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 527 534 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

31/12/2017 :	150 000 €
31/12/2016 :	0 €
31/12/2015 :	0 €

Décision de l'assemblée générale du 28 juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 1 891 090 € de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur.....	€	389 836
Autres réserves	€	0
Résultat de l'exercice	€	1 891 080
Bénéfice distribuable	€	2 280 916

EB

Affectation du bénéfice distribuable :

Autres réserves	€ 2 280 916
Report à nouveau antérieur.....	€ 0
Dividendes	€ 0

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 527 534 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

31/12/2017 : 150 000 €

31/12/2016 : 0 €

31/12/2015 : 0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

EB

EB

COMPTES ANNUELS

31 JUIN FILMS
27 RUE BLEUE
75009 PARIS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

EXPERTS WILSON
104 rue d'Amsterdam
75009 Paris

*copie certifiée conforme
à l'original*
P. Buisson

SOMMAIRE

Bilan	6
Bilan Actif.....	6
Bilan Passif.....	6
Compte de résultat.....	6
Compte de Résultat.	7
Annexe	9
Principes comptables, méthodes d'évaluation	10
Immobilisations	15
Amortissements	16
Etat des Echéances des Créances et Dettes.....	17
Charges à Payer	18
Produits et avoirs à recevoir.....	19
Capital social	20
Transfert de charges.....	21
Produits et charges exceptionnels.....	22

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	23 951 491	23 802 443	149 048	167 590
Fonds commercial				(6 667)
Autres immobilisations incorporelles	429 939	4 788	425 152	3 013 427
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	1 152	3 143	4 002
Autres immobilisations corporelles	17 379	12 888	4 490	6 395
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 324		22 324	139 942
Actif immobilisé	24 425 428	23 821 271	604 157	3 324 688
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 600		3 600	
Créances clients et comptes rattachés	1 199 897		1 199 897	3 298 769
Autres créances	2 565 951		2 565 951	1 035 851
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	1 941 821		1 941 821	2 118 692
Charges constatées d'avance	19 745		19 745	
Actif circulant	5 731 014		5 731 014	6 453 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	45 000
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	4 500	598
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
<i>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</i>		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	389 836	65 288
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 891 080	478 450
Subventions d'investissement	192 200	1 185 494
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 527 534	1 779 748
Produits des émissions de titres participatifs		158 040
Avances conditionnées	175 540	158 040
Autres fonds propres	175 540	316 080
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 393 942	2 048 817
Emprunts et dettes financières divers	180 000	
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	936 446	997 020
Dettes fiscales et sociales	974 304	687 422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	137 406	2 070 219
Produits constatés d'avance		2 043 400
Dettes	3 622 097	7 846 879
Ecart de conversion (passif)		

L.P.

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES DE RÉSULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 247 739	587 250	9 834 989	885 346
Chiffre d'affaires net	9 834 989		9 834 989	885 346
Production stockée				
Production immobilisée			7 677 466	2 690 974
Subventions d'exploitation			1 435 700	48 846
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			85 895	114
Autres produits			111	83
Produits d'exploitation			19 034 161	3 625 363
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 160 887	772 752
Impôts, taxes et versements assimilés			194 699	37 155
Salaires et traitements			3 409 971	1 314 067
Charges sociales			1 558 051	609 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 239 851	345 754
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			818 584	327 169
Charges d'exploitation			18 382 043	3 405 913
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			652 118	219 450
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			18 674	9 237

10/1/71	10/1/71	10/1/71
10/1/71	10/1/71	10/1/71
10/1/71	10/1/71	10/1/71

ANNEXE

EP

L'exercice de la société à une durée de 12 mois,

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Faits marquant de l'exercice

La société a livré une série sur l'exercice.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

Application de l'ANC 2016-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.

Méthode d'amortissement

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

PERIODES	TAUX
premier mois	30%
deuxième mois	25%
troisième mois	20%
quatrième mois	15%
deux mois suivants	2%
six derniers mois	1%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

EP

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations et agencements	Entre 8- 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	Entre 2-3 ans

Autres participations

Il s'agit des titres de participations détenues évalués à leurs prix d'acquisition, ainsi des créances rattachées.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement de deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue

Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées dans les capitaux propres. Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation »

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de Crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts

Œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts. Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et constaté comptablement au crédit du compte « 695 Impôts sur les sociétés » que l'œuvre soit en cours ou terminée. Le montant comptabilisé sur cet exercice s'élève à : 1 276 047 euros.

Crédit d'impôt compétitivité

La 3ème loi de finance rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er janvier 2013, ce dispositif a la caractéristique suivante : un crédit d'impôt de 6% calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC, pour les salariés permanents et une majoration de 10/90 est calculée pour les intermittents du spectacle.

Ce taux est passé à 6% à compter du 01/01/2018

Le crédit d'impôt est constaté comptablement au crédit du comptes "649 - CICE"

Le crédit d'impôt est constaté comptablement au crédit du compte " 649- CICE, le montant au 31/12/2018 s'élève à 29 940 euros.

EL

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

Il s'agit de montants reçus pour lesquels la production a des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Avance sur recettes : 141 040 euros

Sofica développement : 180 000 euros

Engagements reçus

Il s'agit des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Le montant du soutien disponible au 31/12/2018 s'élève à **642 402 €**

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

EB

IMMOBILISATIONS

Augmentations			
Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 752 430		7 619 001
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 818		1 270
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	20 404		1 270
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	139 942		
Total des immobilisations financières	139 942		

Diminutions				
Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	10 000	38 465		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			10 088	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			21 674	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			22 324	
Total des immobilisations financières			22 324	

FLB

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques provenant en diminution de l'actif

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				23 807
Autres immobilisations incorporelles	13 571 412,46	10 235 817,96		230,42
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	293	859		1 152
Installations générales, agencements et divers	2 617	1 460		4 077
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	7 097	1 714		8 812
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	10 008	4 033		14 041

100116	100117	100118	100119	100120
--------	--------	--------	--------	--------

ED

ETAT DES CHIFFRES DES REVENUS ET DE LA DETTE

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 324	22 324	
Total de l'actif immobilisé	22 324	22 324	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 199 897	1 199 897	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 631 216	1 631 216	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	133 002	133 002	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	474 750	474 750	
Groupes et associés	10 600	10 600	
Débiteurs divers	316 383	316 383	
Total de l'actif circulant	3 765 847	3 765 847	
Charges constatées d'avance	19 745	19 745	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 393 942	1 393 942		
Emprunts et dettes financières divers	180 000	180 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	936 446	936 446		
Personnel et comptes rattachés	155	155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 093	211 093		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	586 408	586 408		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	176 648	176 648		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	147 406	147 406		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				

E/B

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	622 613
Dettes fiscales et sociales	132 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

	
---	---

PRODUITS ET AVOIRS À RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant TTC

Immobilisations financières

- Créances rattachées à des participations

- Autres immobilisations financières

Créances

- Créances clients et comptes rattachés

529 038

- Autres créances

316 354

dont avoirs à recevoir

316 354

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

01/01/2018 31/12/2018

01/01/2018 31/12/2018

67

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					

KB

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Remboursement transport	70
Remboursement ticket restaurant	44
Sous total Exploitation	114,00
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	

Sous total Exceptionnelles

EB

Produits exceptionnels

Rubriques	Montant
Sur opération de gestion	
- Boni sur levée d'option de crédit-bail	
- Autres	21 053
Sur opération en capital	
- Produits de cession des éléments d'actif	
- Autres	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
- Reprises sur provisions	
- Transferts de charges	85 895
Total des produits exceptionnels	106 948

Charges exceptionnelles

Rubriques	Montant
Sur opération de gestion	
- Autres	999
Sur opération en capital	
- Valeurs nettes comptables des éléments cédés	38 465
- Autres	
Dotations aux provisions	
- Dotations aux provisions pour risques	
- Autres	
Total des charges exceptionnelles	39 464

31 JUIN FILMS

**SAS au capital de 45.000 €
Siège social : 27, rue Bleue
75009 PARIS**

RCS PARIS 434 582 870

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

HERMESIANE

SOCIÉTÉ
DE
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DE VERSAILLES

31 JUIN FILMS
SAS au capital de 45.000 €
Siège social : 27 rue Bleue
75009 PARIS

RCS PARIS 434 582 870

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

I

Siège social : 32, rue Savier - 92240 MALAKOFF
TÉL. : 01 47 46 81 44 - 01 47 46 86 23 - FAX : 01 47 46 81 57

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Principe d'amortissement et de dépréciation » relative au caractère aléatoire de la réalisation des prévisions de recettes futures sur lesquelles repose l'évaluation du catalogue.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La note « Principe d'amortissement et de dépréciation » de l'annexe présente les modalités d'amortissement et de suivi de la valeur des actifs incorporels constitués par le catalogue de droits. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié les méthodes comptables, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme mentionné dans le paragraphe de l'annexe « Principe d'amortissement et de dépréciation », la valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

1

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

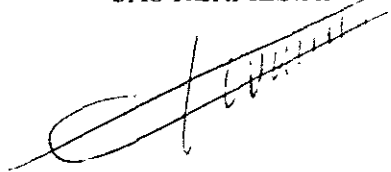
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

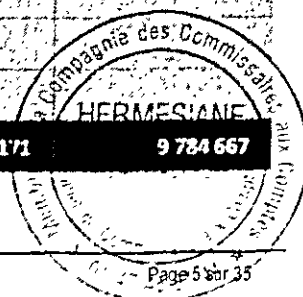
Fait à Malakoff le 21 juin 2019
Société de commissaire aux comptes
SAS HERMESIANE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Xavier Christ', written over a diagonal line that spans across the text 'SAS HERMESIANE'.

Xavier Christ

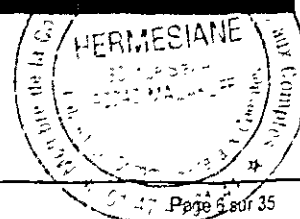
BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	23 951 491	23 802 443	149 048	167 590
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	429 939	4 788	425 152	3 013 427
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	1 152	3 143	4 002
Autres immobilisations corporelles	17 379	12 888	4 490	6 395
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 324		22 324	139 942
Actif immobilisé	24 425 428	23 821 271	604 157	3 331 355
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 600		3 600	
Créances clients et comptes rattachés	1 199 897		1 199 897	3 298 769
Autres créances	2 511 951		2 511 951	1 035 851
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	1 941 821		1 941 821	2 118 692
Charges constatées d'avance	19 745		19 745	
Actif circulant	5 677 014		5 677 014	6 453 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	30 102 442	23 821 271	6 281 171	9 784 667

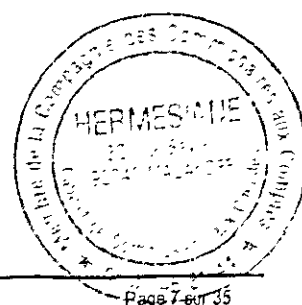


BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Dont versé	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecart de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 500	598
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	389 836	65 288
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 891 080	478 450
Subventions d'investissement	192 200	1 185 494
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 527 534	1 779 748
Produits des émissions de titres participatifs	175 540	
Avances conditionnées	180 000	158 040
Autres fonds propres	355 540	158 040
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 393 942	2 048 817
Emprunts et dettes financières divers	87 354	
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	936 446	997 020
Dettes fiscales et sociales	920 304	687 422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	60 051	2 070 219
Produits constatés d'avance		2 043 400
Dettes	3 398 097	7 846 879
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	6 281 171	9 784 667

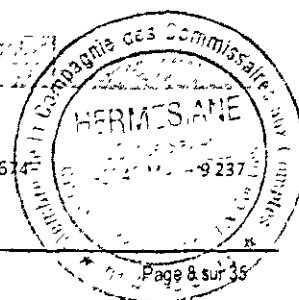


COMPTE DE RESULTAT



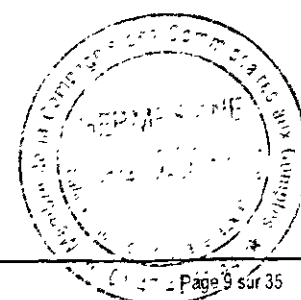
COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 834 989		9 834 989	885 346
Chiffre d'affaires net	9 834 989		9 834 989	885 346
Production stockée				
Production immobilisée			7 677 466	2 690 974
Subventions d'exploitation			1 435 700	48 846
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			85 895	114
Autres produits			111	83
Produits d'exploitation			19 034 161	3 625 363
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 160 887	772 752
Impôts, taxes et versements assimilés			194 699	37 155
Salaires et traitements			3 409 971	1 314 067
Charges sociales			1 558 051	609 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 239 851	345 754
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			818 584	327 169
Charges d'exploitation			18 382 043	3 405 913
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			652 118	219 450
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			18 614	9 237
Différences négatives de change				

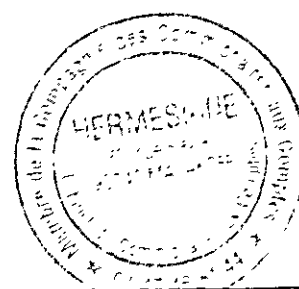


Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Charges financières	18 674	9 237
RÉSULTAT FINANCIER	(18 674)	(9 237)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	633 444	210 213
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 053	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 722
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	21 053	2 722
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	999	10 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 465	61 611
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	39 464	71 611
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(18 411)	(68 839)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	(1 276 047)	(337 126)
TOTAL DES PRODUITS	10 520	3 605
TOTAL DES CHARGES	17 641	31 935
BÉNÉFICE OU PÉRIE	1 291 080	478 450



ANNEXE



PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

L'exercice de la société à une durée de 12 mois,

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Faits marquant de l'exercice

La société a livré une série sur l'exercice.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

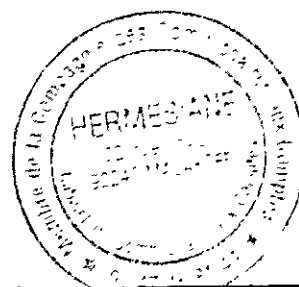
Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »



Principe d'amortissement et de dépréciation

Application de l'ANC 2016-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.

Méthode d'amortissement

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997)

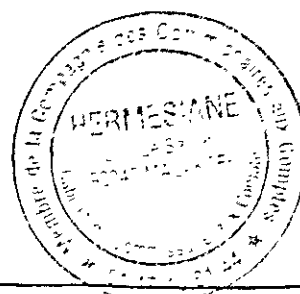
L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

PERIODES	TAUX
premier mois	30%
deuxième mois	25%
troisième mois	20%
quatrième mois	15%
deux mois suivants	2%
six derniers mois	1%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations et agencements	Entre 8- 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	Entre 2-3 ans

Autres participations

Il s'agit des titres de participations détenues évalués à leurs prix d'acquisition, ainsi des créances rattachées.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement de deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

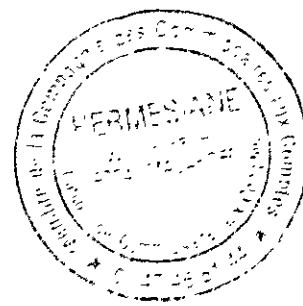
*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue



Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées dans les capitaux propres. Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation »

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de Crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts*Œuvres cinématographiques et audiovisuelles*

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts.

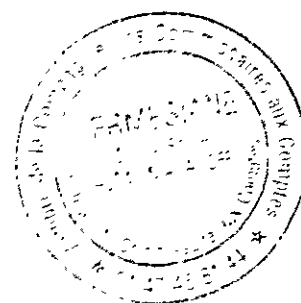
Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et constaté comptablement au crédit du compte « 695 Impôts sur les sociétés » que l'œuvre soit en cours ou terminée.

Le montant comptabilisé sur cet exercice s'élève à : 1 276 047 euros

Crédit d'impôt compétitivité

La 3ème loi de finance rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er janvier 2013, ce dispositif a la caractéristique suivante : un crédit d'impôt de 6% calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC, pour les salariés permanents et une majoration de 10/90 est calculée pour les intermittents du spectacle. Ce taux est passé à 6% à compter du 01/01/2018

Le crédit d'impôt est constaté comptablement au crédit du comptes "649 - CICE", le montant au 31/12/2018 s'élève à 29 940 euros



Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

Il s'agit de montants reçus pour lesquels la production a des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

- Avance sur recettes : 141 040 euros

- Convention de développement avec la société Palatine Etoile pour un montant de 80.000 euros dont les conditions de remboursement s'échelonne entre 2020 et 2022 en fonction de la date de la mise en production.

- Convention de développement avec la société Indefilms Initiative 7 en coproduction avec les films du Parc pour un montant 100.000 € dont les conditions de remboursement s'échelonnent entre 2019 et 2021 en fonction de la date de la mise en production.

Engagements reçus

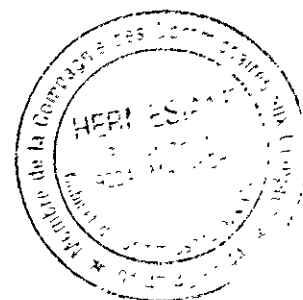
Il s'agit des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Le montant du soutien disponible au 31/12/2018 s'élève à 642 402 €

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.



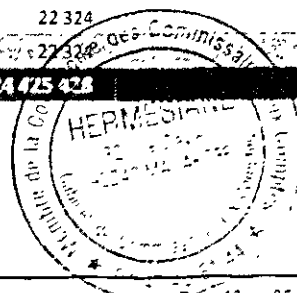
IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 752 430		7 677 466
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 818		1 270
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	20 404		1 270
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	139 942		
Total des immobilisations financières	139 942		
TOTAL	16 912 775		7 678 736

Diminutions

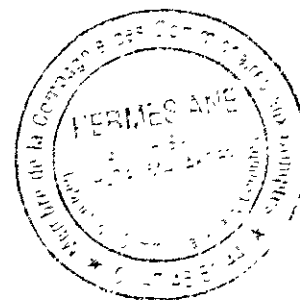
Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	10 000	38 465	24 381 430	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			10 088	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			21 674	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			22 324	
Total des immobilisations financières			22 324	
TOTAL	10 000	38 465	24 425 428	



AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (provenant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	13 571 412,45	10 235 817,95		23 807 230,42
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques matériel et outillage industriels	293	859		1 152
Inst générales agencements et divers	2 617	1 450		4 077
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique mobilier	7 097	1 714		8 812
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	10 008	4 033		14 041
TOTAL	13 581 420	10 239 851		23 821 271



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

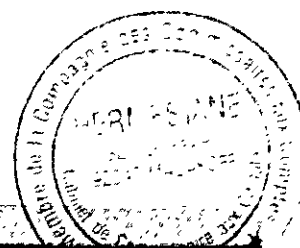
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

TOTAL GÉNÉRAL


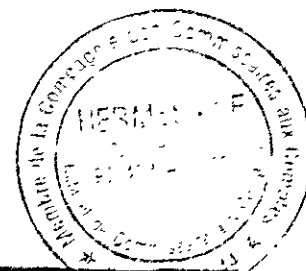
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 324	5 877	16 448
Total de l'actif immobilisé	22 324	5 877	16 448
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 199 897	1 199 897	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 631 216	1 631 216	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	133 002	133 002	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers	420 750	420 750	
Groupes et associés	10 600	10 600	
Débiteurs divers	316 383	316 383	
Total de l'actif circulant	3 711 847	3 711 847	
Charges constatées d'avance	19 745	19 745	
TOTAL	3 753 917	3 737 470	16 448

Etat des dettes

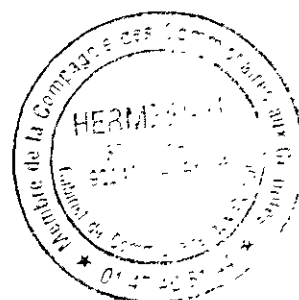
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 393 942	1 393 942		
Emprunts et dettes financières divers	87 354	87 354		
Fournisseurs et comptes rattachés	936 446	936 446		
Personnel et comptes rattachés	155	155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 093	211 093		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	586 408	586 408		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	122 648	122 648		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	60 051	60 051		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 398 097	3 398 097		



CHARGES A PAYER

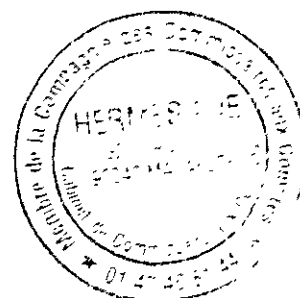
Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	622 613
Dettes fiscales et sociales	132 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	754 762



PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

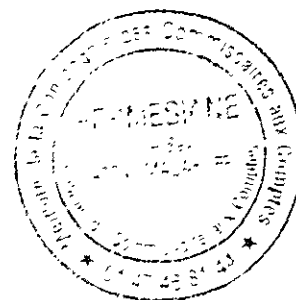
Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	529 038
- Autres créances	316 354
dont avoirs à recevoir	316 354
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	845 392



CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	



TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique

Montant

Transferts de charges d'exploitation

Fonds PEPS

37 300

Autres

716

Sinistre

48 179

Sous total Exploitation

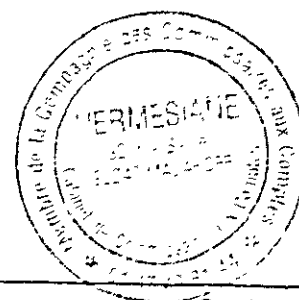
85 895

Transferts de charges financières

Sous total Financières

Transferts de charges exceptionnelles

Sous total Exceptionnelles

TOTAL**114,00**

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels

Rubriques	Montant
Sur opération de gestion	
- Boni sur levée d'option de crédit-bail	
- Autres	
Sur opération en capital	21 053
- Produits de cession des éléments d'actif	
- Autres	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
- Reprises sur provisions	
- Transferts de charges	85 895
Total des produits exceptionnels	106 948

Charges exceptionnelles

Rubriques	Montant
Sur opération de gestion	
- Autres	999
Sur opération en capital	
- Valeurs nettes comptables des éléments cédés	38 465
- Autres	
Dotations aux provisions	
- Dotations aux provisions pour risques	
- Autres	
Total des charges exceptionnelles	39 464
TOTAL	67 484

